

Par Mamadou Dramé, Fastef, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Le milieu social comme facteur bloquant l'acquisition parfaite d'une langue étrangère : analyse des erreurs de prononciation du français commises par des locuteurs anglophones en milieu africain.

Résumé

Souvent, dans le cadre de la recherche sur l'enseignement du français, on occulte une dimension importante, celle qui concerne l'influence du milieu. En effet, surtout en immersion il peut gêner considérablement l'acquisition d'une langue étrangère. Cette communication cette contribution s'intéressera aux causes des difficultés rencontrées par des locuteurs natifs américains qui veulent apprendre le français dans un milieu africain.

Mots-clés :

Phonétique, immersion, erreur, milieu, apprentissage, langue étrangère

Introduction

En ce début de siècle, marqué par un développement sans précédent d'une partie de la planète qui impose au reste du monde par le biais de ses stratégies politiques et culturelle sa langue et sa culture, on remarque une grande percée de l'anglais considérée comme la langue étrangère la plus parlée dans le monde. Et ce, malgré les sursauts des autres langues comme le français et l'espagnol dont les pays les parlant se sont regroupés dans des ensembles linguistiques ayant surtout une ambition politique : reprendre leur place dans le concert des nations. Face à cette situation qui fait que toute la planète s'est donné pour objectif une acquisition parfaite de l'anglais, il nous a semblé insolite de voir des locuteurs natifs américains faire le chemin inverse pour apprendre le français. Ils le font non dans un pays où cette langue est une langue maternelle, mais dans un pays comme le Sénégal et à l'université Gaston Berger de Saint-Louis. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à leur niveau d'acquisition de cette langue. Nous y allons avec le postulat selon lequel, le Sénégal n'est pas le milieu le plus approprié pour une bonne acquisition du français pour des apprenants étrangers. Nous nous sommes appuyés exclusivement sur la dimension phonétique qui est le premier aspect visible chez quelqu'un qui parle. Alors nous analyserons les fautes de prononciation commises par ces apprenants pour essayer de voir leurs origines. Nous précisons que nous avons collecté 1 corpus par le biais d'interviews enregistrés, de conversations spontanées, et nous avons soumis nos informateurs à des questionnaires orientés autour de leur back ground linguistique, leur histoire et leur cursus scolaire et universitaire. Déjà, nous estimons qu'elles auront pour origine les interférences linguistiques mais aussi une appropriation des habitudes phonétiques de ce pays.

I. La faute

I.1. Utilité de l'étude de la faute

L'étude de la faute ou de l'erreur est importante pour le pédagogue et le spécialiste de la norme linguistique. Selon le Professeur Nsakala Lengo¹ (1995. 20):

Errors are believe to be an indicator of the learners stage language development. From this errors that learners commit, one can determine their level of language system.

¹ Nsakala Lengo est le secrétaire général de l'institut supérieur pédagogique (ISP) Mbanza Ngungu en République Démocratique de Congo.

Ainsi elle fournit des informations sur le niveau réel de maîtrise de la langue apprise et leur analyse permettra aux spécialistes de la question pédagogique d'orienter leurs programmes d'enseignement en fonction de niveau constaté des domaines dans lesquels les erreurs les plus récurrentes se sont manifestées. D'ailleurs c'est ce qui justifie qu'elle la faute est objet d'étude. Et nous admettons avec Jean Marouzeau que

La faute, bête noire du pédagogue, trouve en effet grâce, sino crédit devant le grammairien, celui qui l'observe, l'explique, l'analyse (...). Il la prend pour objet d'étude (Marouzeau, Jean. 1974 : 46).

Donc, l'erreur devient un objet intéressant aussi bien de par sa forme, de par sa substance que de par sa fonction.

I.2. La définition de l'erreur

Définir l'erreur est une entreprise assez difficile. Mais ici nous allons l'entreprendre suivant une logique de confrontation avec les autres concepts qui tournent autour, surtout avec la faute qui lui est très proche et à laquelle on a tendance à la confondre.

Selon les dictionnaires comme *Le Grand Robert* et *Le Grand Larousse en cinq volumes*, l'erreur apparaît comme fait systématique régenté par l'inconscient de l'individu qui la commet. Elle est généralement un acte récurrent dans l'expression du locuteur pris à défaut. La faute, quant à elle, est assimilée à une sorte d'omission involontaire par rapport à ce que le locuteur connaît déjà ou croit connaître. Ce qui signifie que l'erreur relève de l'ignorance d'une règle qui fait que le locuteur se réfère à une autre qu'il connaît et la faute suppose que le locuteur connaît la règle mais ne l'applique pas correctement.

Elle est aussi différente de ce que l'on appelle « lapsus » qui renvoie à un défaut langagier passager relatif la plupart du temps à un phénomène psychique ou quelquefois sociologique.

L'erreur peut aussi être définie en relation avec la norme qui semble s'opposer à elle. Dans ce cas on a plutôt tendance à parler d'écart. Pour Jean Dubois :

Quand on définit une norme, c'est-à-dire un usage général de la langue, on appelle écart tout acte de parole qui apparaît comme transgressant une de ces normes d'usage (Dubois, Jean.1984).

Pour Tzevetan Todorov et Oswald Ducrot, la norme peu être conçue comme « l'ensemble des traits distinctifs qui, dans la manifestation concrète (le langage) permettent de reconnaître les éléments les uns par rapport aux autres² » (Ducrot, O. & Todorov, T.1972).

Cela fait dire, concernant l'aspect de la prononciation à Ducrot et Todorov :

La définition systématique d'un phonème indiquera essentiellement ses traits distinctifs. Il s'agit de tout ce qui est socialement obligatoire dans l'utilisation du code linguistique. L'aspect normatif du phonème, c'est alors ce qui a donné sa réalisation effective, en y incluant des traits non distinctifs et par exemple les variantes conceptuelles (Ducrot, O. & Todorov, T.1972: p.166).

Cette définition fait écho à celle proposée par Maweja Mbaya (1986:64) qui estime que : « error deviates from what is regarded as a norm ».

Finalement la frontière entre ces deux concepts n'est pas très claire mais nous pouvons conclure en schématisant ainsi : un locuteur natif wolof qui apprend la règle selon laquelle les verbes du troisième groupe comme « vendre » font leur participe passé en « vendu » aura commis une erreur lorsqu'il aura dit « rendu » pour le verbe « prendre ». Mais il aura fait une faute quand il dira autre chose qu'une actualisation de cette règle.

I.3. Les différents types d'erreur

Plusieurs types d'erreurs peuvent être relevés. Mais nous noterons avec Nsakala Lengo (1995 :20) que les plus récurrentes sont l'addition, l'omission, l'ordre d'arrangement et la sélection.

- L'addition

C'est un phénomène auquel on assiste lorsque le locuteur parlant une langue étrangère ajoute au mot qu'il veut prononcer un phonème pour le rapprocher d'un autre mot qu'il connaît. Par exemple, au lieu de dire « ancêtre » [ãsetr] dira [ãsEstr]. Ajoutant de ce fait un [S] qui n'y a pas sa place.

- L'omission

C'est le contraire de l'addition. Ici au lieu d'ajouter, on retranche un phonème. Par exemple, pour lire « texte » [tEkst], ils sont nombreux à dire [tEks] annulant ainsi le [t] final.

- L'ordre d'arrangement

Cette erreur est appelée « ordering » par Nsakala Lengo. Elle se manifeste par un phénomène qui entraîne un bouleversement dans l'ordre d'arrangement des phonèmes. Donc le locuteur confond la succession normale des phonèmes et souvent il le rapproche d'un mot qu'il connaît. Quelquefois cela dénote de l'incapacité d'un individu à suivre correctement la succession des phonèmes dans un mot. Cette erreur est visible dans cet exemple : On voit beaucoup de personnes qui prononcent [Kaks] au lieu de [kask] pour dire « casque ».

- La sélection

Dans ce cas précis, le locuteur choisit une unité quelconque dans l'axe paradigmatique et la remplace par une autre unité non adéquate mais existant dans sa langue. A ce propos, André Martinet (1919 :169) affirme :

Dans le cadre de l'articulation, il arrive fréquemment que le bilingue identifie un phonème d'une langue à un phonème d'une autre langue et les articule de manière identique.

Pour illustrer, nous pouvons souligner que, généralement, les locuteurs wolofs affichent une tendance à remplacer le phonème [v] qui n'existe pas dans leur langue par la semi-voyelle [w] qui leur est plus familière. Ainsi, pour le mot « vieux » ils diront [wjø] au lieu de [vjø].

II. Brève étude contrastive de l'anglais et du français

Les phonèmes sont considérés comme les plus petites unités récurrentes de substance phonique. Au niveau de la prononciation de ces phonèmes qui composent leurs systèmes phoniques respectifs, l'anglais et le français présentent des différences très profondes. On considèrera que leur réalisation concernera la manière dont ces phonèmes sont effectivement articulés par les locuteurs en tenant compte de l'environnement du mot considéré.

A ce niveau, il convient de préciser que toutes les langues n'admettent pas les mêmes combinaisons de phonèmes comme l'a affirmé Henri Adamczewski (1979 :13): « Tout comme les signes, il y a des contraintes que toute langue impose à ses phonèmes. On ne peut pas les combiner n'importe comment ». Donc l'apprenant d'une langue étrangère peut facilement rencontrer des phonèmes de cette langue qui n'existent pas dans la sienne. Et ce ne sont pas des bruits différents qu'il entend mis un système phonique différent.

Nous avons en face de nous une langue ayant une articulation assez claire et nette qui constitue la langue cible et une autre dont la prononciation fait usage de la distinction entre tension et relâchement de l'articulation à des fins de distinctivité linguistique et qui constitue la langue source. Ainsi non seulement certains phonèmes existent dans la langue cible sans être dans la langue source mais aussi des combinaisons et positions de certains phonèmes sont possibles dans une langue sans l'être dans l'autre.

II. 1. Les voyelles

Elles sont le produit de la résonance buccale et / ou nasale. Ce sont les cordes vocales qui fournissent le matériau brut qui sera ensuite « diversifié dans les différentes cavités supraglottiques » selon les mots de David Harvey (1966 :13). Selon la position adoptée par la langue dans la bouche, la résonance sera ou aiguë ou grave.

Selon Bertil Malmberg : « le français et l'anglais sont aux antipodes ». En effet quelques voyelles de la série postérieure du français ont tendance à avancer leur point d'articulation dans la bouche comme par exemple [u, o], et le système phonique français est également dominé par l'articulation labiale. La langue connaît une série complète de voyelles antérieures et la labialisation (arrondissement des lèvres) n'est pas une simple projection. Par ailleurs, il n'y a pas de voyelles mixtes. Toute l'articulation est tendue et très énergique. En outre la nasalisation des voyelles nasales est très forte et oppose d'une façon nette et très précise les voyelles nasales et les voyelles orales. Le français est l'une des rares langues européennes à faire la distinction entre voyelles orales et voyelles nasales. (Les autres langues qui font cette distinction sont le polonais et le portugais) (Adamczewsky, 1979 :80).

Par contre, pour l'anglais, la labialisation est très faible. Cependant on peut constater des voyelles dites « mixtes ». L'articulation des voyelles anglaises est très relâchée d'où les diphtongues et les triphthongues sont nombreuses. Et même, certaines monophthongues tendent à la diphtongaison comme l'a souligné Pierre Delattre (1951 :81). Les voyelles brèves sont relâchées par rapport aux voyelles longues. Il n'y a pas de voyelles nasales, même si l'anglais ne se prive pas de nasaliser certaines voyelles des situations similaires à celle de « can » ou « man ». Aussi l'anglais américain a tendance à nasaliser toute l'articulation. Seulement dans ces situations, la nasalisation n'a pas une valeur distinctive comme c'est le cas en français.

Les voyelles du français qui n'existent pas en anglais sont :

[a] plâtre	[õ] un
[o] beau	[õ] bon
[ø] peu	[Ê] vin
[œ] pleur	[y] pur
[ã] blanc	[Σ] faire

II. 2. Les combinaisons de voyelles

En français, généralement les combinaisons de voyelles contenues dans les graphèmes donnent lieu à des semi-voyelles (ou semi-consonnes). Ce qui n'est pas le cas pour l'anglais qui ne reconnaît que les diphtongues et les triphthongues. Selon A. E. Darbishiri (cité par Adamczewski, 1979 :55., une diphtongue est définie ainsi :

a combination of two vowels produced one immediately after the other with no intervening stopping of the air stream, and the two sounds as if they glide into each other.

Donc les combinaisons de sons donnent à l'arrivée un son considéré comme un seul phonème. Et toutes les voyelles contenues dans cette combinaison sont prononcées distinctement. Ainsi la différence peut se situer au niveau de l'existence de certaines combinaisons qui sont régies par la semi-voyelle pour le français alors qu'elles n'existent pas en anglais.

II. 3. Les consonnes

Dans la production des consonnes, l'organe qui joue le rôle central est la langue. En effet, c'est elle qui s'appuie sur telle ou telle autre partie de la cavité buccale pour constituer de ce fait une sorte de barrage qui empêche la colonne d'air de passer (sauf pour les bilabiales). Il se forme ainsi des consonnes dites occlusives telles que [p, t, k] qui sont muettes durant toute la période de la tenue. On entend leur explosion caractéristique au moment où le barrage est forcé. Pour la production des bilabiales et des labiodentales, la langue n'intervient pas. Ce sont plutôt les lèvres et les dents qui sont mobilisées.

Quelquefois, la langue peut ne pas intervenir pour fermer complètement le passage de l'air. Il peut se produire un resserrement au travers duquel la colonne d'air doit se frayer un passage. Il y a ainsi le bruit caractéristique de ces consonnes dites fricatives ou constrictives. Contrairement aux occlusives qui sont momentanées, les constrictives sont des consonnes continues. Donc, on entend le bruit caractéristique pendant toute la durée de la tenue.

Les consonnes dentales [t, d, n] en français deviennent alvéolaires en anglais (la langue vient toucher le bourrelet situé au dessus des incisives supérieures ou alvéoles). Ces consonnes sont ainsi plus antérieures en français qu'en anglais. Les consonnes françaises se palatalisent seulement dans un environnement palatal. Par contre l'anglais est caractérisé par une tendance à reculer des articulations dans la bouche. En français, [p, t, k] s'articulent à glotte fermée la glotte est l'orifice triangulaire situé entre les cordes vocales. Celles-ci doivent être accolées pour se mettre à vibrer). Aucun souffle ne peut donc s'échapper entre l'articulation de [p, t, k] et la mise en vibration des cordes vocales pour la voyelle qui suit. En anglais, leur articulation est suivie d'un souffle. C'est ce bruit que Delattre (1951 : 21) appelle « aspiration ou expiration ».

Pour les consonnes comme [s, z], en français, la pointe de la langue s'élève vers les alvéoles, mais c'est l'avant qui se colle contre les incisives inférieures. En anglais, la partie antérieure de la langue s'élève contre le palais alors qu'en français la pointe de la langue en est exclue, elle se tourne vers les dents. Le [r] français est une fricative sonore –la fricative la plus douce. Son point d'articulation est le dos de la langue. En anglais ce son a tendance à se confondre avec le [a:] surtout en fin de mot.

Les consonnes françaises qui n'existent pas en anglais sont les suivantes :

[x] hamsin	[ñ] agneau
[μ] lui	[ʻ] haricot

II. 4. Les combinaisons de consonnes

On peut remarquer que le français se particularise par son refus de prononcer des groupes phoniques dépassant plus de deux consonnes contiguës sauf s'il s'agit d'un groupe contenant une consonne liquide en troisième position et ayant un [s] en première position. Dans la chaîne parlée française la voyelle prédomine. En anglais, nous distinguons des groupes de consonnes possibles en début de mot et ceux qui n'apparaissent qu'en finale. Ses combinaisons sont plus complexes et peuvent aller jusqu'à cinq consonnes.

II. 5. La syllabe

Toutes les combinaisons de consonnes et de voyelles pouvant aboutir à la production des syllabes sont acceptables dans les deux langues. Les seules exceptions à prendre en compte dépendent de l'existence des phonèmes dans l'une ou l'autre langue.

III. Analyse des erreurs

III. 1. Présentation des informateurs

Pour mener cette recherche, nous avons sollicité le concours de cinq étudiants Américains qui s'étaient inscrits à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis durant les années universitaires 1996-97 et 1997-1998³. Nos informateurs sont composés de trois garçons et de deux filles âgés au moment du recueil des données de 21 (vingt et un) ans. Ils étaient dans leur pays, étudiants en troisième année et ont toujours travaillé en anglais. Ils étaient à l'UGB pour une période de neuf mois et suivaient des cours dans les départements de français et de sociologie où ils s'intéressent aux cours de sociologie africaine, d'anthropologie et de civilisation africaines.

Ils sont tous originaires de l'Etat du Wisconsin. Ils ont fait leurs pas en français quand ils étaient au lycée, mais ils ont délaissé cette langue au bout de trois années d'apprentissage en raison d'une heure par semaine. Et quand ils débarquaient au Sénégal, ils avouent presque avoir tout oublié de ce qu'ils avaient appris. Leur université ayant tissé avec l'Université Gaston Berger des relations incluant un programme d'échange d'étudiants, ils ont demandé à venir au Sénégal. Ce choix inclut le fait que ces étudiants veulent profiter de leur séjour pour apprendre ou se perfectionner en français.

La méthode employée est l'immersion, ce qui revient à dire que les apprenants seront plongés dans un milieu où la langue à apprendre est parlée. Ainsi par le contact, ils pourront parler plus facilement la langue. Enfin, parallèlement à l'apprentissage du français, ils suivent des cours de langue wolof. Le choix du français s'explique selon nos informateurs par le fait que cette langue constitue à leurs yeux une ouverture sur le monde.

II. 2. Principales erreurs commises

Nous allons classer les erreurs répertoriées en fonction de la nomenclature des types d'erreurs proposée par Nsakala Lengo (1995). Ainsi nous aurons principalement l'omission, la sélection et un autre type que nous avons appelé la **dislocation phonétique**.

II. 2. 1. L'omission

Ce phénomène consiste au fait que le locuteur oublie de prononcer un phonème. Cela est généralement dû à la position du phonème dans le mot, donc à sa distribution. Cette erreur est repérée dans l'articulation des consonnes. Les suivantes sont concernées : il s'agit du phonème [l] qui est affecté dans toute sa distribution dans le mot sauf quand il se trouve en position initiale. Il y a aussi le [r] situé en milieu de mot et suivi d'une consonne ou lorsqu'il est en position finale.

II. 2. 2. La sélection

Elle consiste en une légère déviation phonétique qui entraîne une erreur de prononciation. Ce phénomène est souvent lié à un déplacement par rapport au lieu d'articulation du phonème qui change en fonction des langues. Ainsi, le locuteur ne le prononce pas correctement, mais l'identifie à un autre qu'il connaît. La sélection concerne

³ Les données ont été recueillies durant ces années. Une première analyse a été effectuée et nous avons voulu reprendre l'étude.

principalement les voyelles arrondies [ø], [oe], [e], les semi-voyelles [y], [j], [w] mais aussi quelques consonnes en situation initiale. Elle concerne également les syllabes, notamment [$\text{sj}^\text{ø}$], [sja].

II. 2. 3. La dislocation phonétique

Le phénomène ainsi dénommé est apparent lorsqu'un locuteur, ne connaissant pas un phonème et ne parvenant pas à le prononcer, l'articule en le décomposant en deux phonèmes distincts. Ainsi il fait perdre au phonème certains de ses traits pertinents. Cette sorte d'erreur a concerné essentiellement les voyelles nasales quand elles se situent en milieu de mot. Le processus suivant est opéré, d'abord on prononce la voyelle orale, ensuite on lui adjoint la consonne nasale. Cela lui fait perdre sa nasalité.

Au niveau des consonnes, ce phénomène a été remarqué dans la réalisation du son [ñ] qui se décompose en [gn]. Pour les combinaisons comprenant des semi-voyelles, les locuteurs ont d'abord sélectionné la semi-consonne qu'ils ont prononcée [i], [u] ou bien [ø]. En fin on prononce correctement la voyelle qui l'accompagne. Ainsi, on perçoit deux entités différentes, presque indépendantes.

Les autres types énoncés comme l'ordre d'arrangement des phonèmes ou l'addition n'ont pas été visibles dans notre corpus.

IV. Les causes des erreurs

IV. 1. Les facteurs inter linguistiques : les interférences

L'interférence linguistique est définie par Andrée Tabouret Keller et Pénélope Gardner-Chloros (1995-1996 : 496) dans *Plurilinguisme* de cette manière :

Sauf cas de purisme, l'emploi de deux ou plusieurs langues par un individu, à fortiori par un groupe aboutit à la présence dans un système linguistique donné, d'unités de modalités d'agencement ou de fonctionnement propre à un autre système. C'est ce type d'interaction que l'on appelle interférence linguistique.

A partir de ce moment, on peut dire que l'interférence repose sur l'infrastructure psycho-physiologique de la parole et s'explique fondamentalement par ce double défilé où ce qui est entendu n'est pas exactement ce qui a été dit. Seulement, l'unilingue a reproduit avec les moyens dont il dispose ce qu'il a entendu. Alors ce qui apparaît pour le profane comme une imperfection, le linguiste l'étudie comme le résultat de l'emploi d'un système linguistique dans un autre. L'analyse de ces deux systèmes en contact permet de dégager le code d'organisation qui fixe le statut fonctionnel de l'unité ou le mode d'agencement interfèrent dans sa langue d'origine comme dans sa langue d'accueil.

En outre l'étude contrastive de deux systèmes linguistiques montre que les phonèmes ne coïncident pas toujours et l'absence d'un phonème d'une langue dans l'autre est un motif d'erreur de prononciation. Une autre cause est le fait que même si les deux systèmes partagent un même son, le modèle de distribution sur l'axe paradigmatique peut être différent. C'est ce qui fait dire à Andrée Tabouret Keller qu'il est possible d'expliquer, voire de prévoir les transformations que peut subir l'élément interférent en passant d'une langue vers une autre et les transformations éventuellement subies par le système d'accueil du fait de sa présence. En ce sens, Mawéja Mbaya (1994:64) renchérit :

Transfer in psychology refers the way present learning is affected by past learning; The individual already knows his native language when he learns the foreign language and he attempts to transfer it into the latter.

Et son étude est utile parce qu'elle intervient dans l'enseignement des langues en vue de la correction phonétique. Ce qui lui fait écrire :

As a new way of looking at the matter, Linguists suggest that learner's errors be viewed as a problem to be overcome, but a normal and inevitable feature indicating the procedures and strategies used by the learners in acquiring the foreign language .

Les interférences ont concerné la voyelle [y] qui est essentiellement française et n'existe pas dans le système vocalique anglais. Alors les informateurs ont procédé à une sélection en choisissant dans leur langue maternelle le son qui leur semble le plus proche de la voyelle. L'anglais ne possédant pas de voyelle antérieure, celle-ci s'est transformé en [u] dans beaucoup de situations. En d'autres circonstances, la voyelle se délabialise et se transforme en [i] quand elle se trouve en situation médiale dans un mot comprenant la voyelle [e]. Claire Lebrun (1975 :205) explique cela par le fait que l'anglais ne connaît pas l'opposition pertinente entre [y] (labialisé) et [i] (écarté). Les anglophones peuvent ainsi confondre la voyelle française [y] et la voyelle [i] qui lui est plus familière, puisque sa langue comporte deux allophones de ce même son.

Les voyelles nasales aussi sont concernées parce que les informateurs ont tendance à dénasaliser les nasales situées en fin de mot. Cela peut être dû au fait que l'anglais n'utilise pas de voyelles nasales et ne fait pas la différence entre voyelles nasales et voyelles orales.

Le [°] est très ouvert et a tendance à s'accompagner d'un défaut de labialisation. Cela se justifie par le fait qu'il existe en anglais un [°:] qui se situe entre les voyelles arrondies [°] et [o] mais qui est moins labialisé.

Les combinaisons françaises sont inconnues de l'anglais. Cela se justifie par le fait que le [j] qui est une semi-voyelle en français constitue une consonne en anglais. Il ne s'utilise pas en combinaison. C'est pourquoi, il est identifié à la voyelle [i] et on aboutit de ce fait à un diphtongue. Or le français ne connaît pas les diphtongues. La semi-voyelle [μ] s'identifie à la voyelle [y] qui est souvent prononcée [i] et le [w] est prononcé [°].

Les combinaisons sont affectées avec notamment [ñ] qui se décompose en [gn]. C'est une consonne qui n'existe pas en anglais. En effet, pour son articulation, le dos de la langue doit s'appliquer contre le milieu du palais dur et le bout de la langue. Même si l'anglais ne possède pas de consonne palatale du type [ñ] bien qu'il ait la consonne qui apparaît dans [ŋ] comme par exemple dans « uncle » ou dans « parking ».

On peut aussi retenir que le système anglais ne possède pas la combinaison [ni+j] qui est presque identique à [ñ] mais dont la distribution est moins limitée car elle ne se présente jamais en syllabe initiale.

Certaines erreurs sont liées à la distribution des phonèmes car il y a des phonèmes qui existent dans une certaine distribution dans une langue et dans l'autre dans une combinaison différente. C'est le cas de l' [ð], du [z] qui ne se présentent qu'en situation intervocalique en anglais. Il y a aussi le [r] qui se manifeste en situation intervocalique interne, c'est-à-dire en milieu de mot.

On peut aussi souligner l'influence des éléments suprasegmentaux qui jouent un rôle très important dans l'émission et la réception des messages. On les appelle également la prosodie que Joelle Gardes-Tamine (1990 :20-21) définit ainsi :

On regroupe sous ce terme des phénomènes comme l'accent, le ton, le rythme, la quantité et l'intonation. Ils font intervenir l'intensité, la quantité, la durée et la hauteur des sons. On les appelle parfois des phénomènes suprasegmentaux puisqu'ils échappent à l'analyse des phonèmes.

David Harvey explique qu'en anglais, les voyelles atones ont tendance à perdre leur articulation pleine et à devenir des voyelles centrales et affaiblies. La raison en est que cette langue est une des langues européennes au sein desquelles les accents toniques suivent avec une telle régularité malgré qu'il y ait un nombre faible de syllabes accentuées. Par contre, pour le français, chaque syllabe possède un accent semblable à celui des syllabes voisines mais seule la dernière syllabe du mot phonique est légèrement accentuée (1966 :11). Pour ce cas précis, c'est la voyelle [ɔ̃] qui est concernée. Elle donne l'impression d'une gémination.

IV. 2. La place de l'orthographe

Claire Lebrun (1975 :193), effectuant une étude similaire à la nôtre avait remarqué :

Les fautes dominantes commises par les débutants complets n'étaient pas les mêmes que celles commises par les sujets ayant une certaine connaissance du français écrit. (...). Lors des tests, les sujets n'avaient pas de texte devant les yeux. L'influence de la langue écrite chez ceux qui connaissent le français s'est manifestée par la mémoire visuelle de l'écriture ».

A travers ces remarques, on peut considérer que la dimension de l'écrit peut être considérée pour expliquer les fautes commises par nos informateurs. Cette dimension s'explique par le fait que la grammaire de l'écrit est différente de celle de l'oral qui peut influencer sur la prononciation. Surtout que nos apprenants allient l'immersion à l'apprentissage du français par l'écrit. On peut remarquer que les deux langues utilisent les mêmes lettres mais leur prononciation n'est pas la même. Même si nous n'avons pas effectué de test de lecture, nous avons pensé que ce volet pouvait être important dans la mesure où les informateurs ont révélé à travers les interviews que leurs premières notions en français ont été acquises par le biais de l'écrit et qu'ils ont chacun un dictionnaire chez eux..

Parmi les phonèmes qui peuvent être affectés, on peut noter les voyelles [y] qui s'écrit « u » mais se lit [u] en anglais. Il y a aussi la lettre [ɔ̃] qui est l'« e » muet en français mais se lit [i] en anglais. Les voyelles nasales s'écrivent à l'aide des consonnes nasales. Les consonnes [z], [r] et [ʁ] qui s'écrit « gn » peuvent aussi être affectées.

IV. Les causes extralinguistiques

Evoquant certaines fautes qui pourraient être commises par des apprenants d'une langue étrangère, Mawaja Mbaya (1996:66) écrit :

such errors do not derive from transfers from another language. There are frequent, regardless of the learner's language background. They may be called not interlanguage errors, but intralingual and development one. Rather reflecting the learner's inability to separate two languages, intralingual and development errors reflect the learner's competence at a particular stage and illustrate some of the general characteristics of language acquisition. Their origin care to be found within the structure of the language target itself”

M. Mbaya fait remarquer ici que la langue apprise peut contenir des éléments qui peuvent induire en erreur ses apprenants. C'est le cas du français qui est une langue éminemment vocalique qui se caractérise par une grande précision et une netteté contrairement à l'anglais qui comporte beaucoup d'allophones.

Seulement on peut noter qu'il y a ainsi des voyelles à double timbre qui s'opposent comme [e] et [ɛ], [o] et [ɔ], [Ø] et [œ]. En français la règle s'établit comme suit : la voyelle est ouverte lorsque la syllabe est fermée et elle est fermée quand la syllabe est ouverte. Mais cette règle comporte certaines restrictions notamment lorsqu'on se trouve dans une situation

où l'accentuation joue un rôle important. Ce qu'ont confirmé Pierre et Monique Léon qui estiment que « la position inaccentuée [...] faible, moins énergétique, [...] fait que très souvent le timbre peut être aussi ouvert que fermé, surtout en syllabe fermée⁴ ». Une autre exception concerne l'influence du phénomène de l'analogie. Il y a aussi l'harmonisation vocalique, l'influence de la graphie et le fait que les voyelles [o] et [œ] suivies de [z] sont toujours fermées. Chez nos locuteurs, la paire minimale [o] et [ɔ] se traduit toujours en [ɔ], celle qui concerne [e] et [ɛ] se résume en [e] et [Ø] - [œ] se résume en [œ].

On pourra souligner l'allongement des voyelles situées en position préconsonnantique surtout devant le [r]. Cette tendance peut s'expliquer par la caractéristique spécialement française de la syllabation ouverte très fréquente dans les mots. A cela nous ajouterons l'omission du [r] final. Selon Pierre Delattre (1951 : 18), si le français mérite le titre de langue éminemment vocalique, ce n'est pas à cause de très grande proportion de voyelles, mais plutôt à sa grande proportion de syllabes ouvertes. Selon lui, la syllabe française caractéristique consiste en un mouvement ouvrant dont le point de départ est consonantique et le point d'aboutissement vocalique. Le français donne une place prépondérante à la syllabe.

On peut conclure que le français parle en passant d'une voyelle à une autre et la consonne n'est guère qu'un point de démarcation de début vocalique. C'est ce qui explique l'allongement des voyelles.

Enfin, nous soulignerons le phénomène du Sandhi qui est un phénomène d'enchaînement phonétique. Il s'agit de l'élision et de la liaison qui sont fondamentaux dans le phonétisme français. Mais nos informateurs qui ignorent la nécessité d'éviter la rencontre des voyelles, surtout avec les articles définis.

V. Les erreurs extralinguistiques

L'explication des causes des erreurs de prononciation d'une langue étrangère ne saurait se limiter à l'énonciation des seules causes dites interlinguistiques ou interférences et aux causes intralinguistiques relatives à la langue cibles. Car, ce faisant, on nagerait dans la linguistique pure alors que nous considérons que la langue n'a de sens que par rapport aux conditions sociologiques qui l'accompagnent. A ce propos, François Marchand (1975 :59) estime :

Les enquêtes de Labov montrent que le langage de l'individu ne peut être analysé sans tenir compte, en même temps des conditions spécifiques dans lesquelles le discours a été produit.

A propos des spécificités sociologiques, nous avons retenu certaines qui pourraient être des sources d'erreur :

- La situation sociolinguistique du Sénégal
- Le problème de l'âge à partir duquel ils ont commencé l'apprentissage
- Les conditions d'apprentissage et les méthodes utilisées.

V. 1. La situation sociolinguistique du Sénégal

Dans son ouvrage qui parle de la situation des langues dans une ville comme Ziguinchor, Caroline Juillard (1995) insiste sur la dynamique instable des langues. Ce qui est une caractéristique des grandes villes africaines, et Saint-Louis ne déroge pas à la règle. Cette dynamique se caractérise par un très fort multilinguisme dominé par une langue qui se veut « supervéhiculaire ». Dans notre cas, il s'agit du wolof et cette langue est en grande

⁴ Cités par Mazel, op.cit, p. 79.

concurrence avec le français. Ce qui peut entraîner des influences réciproques sur les plans syntaxique, morphologique mais aussi phonétique.

Ces arguments sont renforcés par Pierre Dumont (1983 :249) qui écrit à ce propos :

Le français du Sénégal, comme ceux des autres pays d'Afrique francophone, n'est pas un créole dans lequel se seraient fondus les idiomes importés et les idiomes nationaux et qui seraient susceptibles de jouer le rôle de langue commune.

Il continue en citant J. Blondé (Dumont, 1983 :18) :

De même qu'il existe un français du Canada ou un français de Belgique qui possèdent leurs originalités parce qu'ils reflètent les réalités de leurs pays, de même il existe un français du Sénégal, qui, s'il n'est pas né dans les mêmes circonstances que le français canadien et belge, a lui aussi son originalité. Langue étrangère, le français ne peut jouer le rôle d'une langue africaine, mais il se colore et s'enrichit au contact des réalités sénégalaises.

Maurice Calvet renchérit :

Actuellement, au Sénégal, un « accent se développe qui, si on n'y prend garde risque de compromettre l'intercompréhension. Des phrases grammaticalement correctes sont prononcées de telle sorte que l'auditeur francophone étranger au Sénégal est souvent contraint à un effort pénible et ne parvient pas à « décoder », donc à comprendre certains éléments du message (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger, Livre du maître : 1-2).

Même si on n'en est pas encore à ce stade où l'intercompréhension est compromise, force est de reconnaître qu'il y a des particularités phonétiques et phonologiques spécifiques au pays. Cela se manifeste aussi bien au niveau des voyelles que des consonnes.

-Les voyelles :

[y] : Dans certaines expressions contenant cette voyelle, une sélection s'opère et celle-ci est prononcée [i]. C'est surtout dans les mots contenant une syllabe contiguë à la voyelle [i]. Au demeurant dans *Le livre du maître* (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger, Livre du maître :11), il est dit que généralement lorsque la voyelle [y] se trouve dans le voisinage immédiat de [i], la tendance sénégalaise consiste à dire les deux voyelles de la même manière. C'est ainsi que Etats-Unis devient [etazini].

- Allongement des voyelles :

On a noté à certains endroits un allongement anormal des voyelles. Cela peut s'apparenter à ce que Pierre Dumont a souligné dans son ouvrage et qui est relatif à l'opposition pertinente en termes phonologiques entre les voyelles longues et les voyelles courtes en wolof.

- Les consonnes et les combinaisons syllabiques

Nous évoquerons le cas de la consonne [ɲ] dont la distribution est très limitée en français mais qui apparaît uniquement dans les mots empruntés à d'autres langues notamment le wolof. En général, en début de mot, il est dit [ni].

La combinaison consonnantique [dj] est dite [dz] Donc la semi-consonne est fondue dans la combinaison

On peut enfin souligner une certaine tendance à l'imitation qui est liée au contexte sociolinguistique particulier du Sénégal. Il y a donc une adoption des habitudes articulatoires spécifiques à ces communautés linguistiques particulières qui possèdent une variante dialectale du français différente de celle qui est considérée comme standard. Ceci est d'autant plus significatif que les apprenants associent l'apprentissage du français à celui du wolof. Donc, il y a bel et bien des risques d'interférences entre le wolof et l'anglais d'une part, et d'autre part entre le français et le produit de cette interférence citée.

V. 2. Méthodes d'apprentissage

Grâce aux interviews et questionnaires, un certain nombre d'indices sont apparus pour aider à apprécier les choix méthodologiques dans l'apprentissage chez nos locuteurs.

A ce propos, on peut noter que nos informateurs ont commencé l'apprentissage de la langue relativement tard et ne l'ont suivi que pendant quatre années à raison d'une heure de cours par jour. Pendant cette heure, seul le professeur parle et les élèves se contentent d'écouter tout en ayant la possibilité de participer et de prendre la parole. Mais il y a eu une rupture de trois années avant qu'ils n'entamassent à nouveau l'apprentissage de cette langue au Sénégal. Bien qu'ils eurent la possibilité de parfaire leur apprentissage en fréquentant « La maison française » qui est un espace où l'on ne parle que français.

La méthode d'apprentissage de la langue au Sénégal est dite « l'immersion ». Elle consiste à « jeter » les apprenants d'une langue dans un milieu où elle est parlée et maintenant à eux de l'acquérir par le contact avec les populations. C'est une méthode très efficace et très rapide mais qui ne prend pas en compte le volet phonétique. Alors les apprenants ont tendance à copier le modèle trouvé sur place.

Seulement dans cette optique, le choix du pays n'est pas pertinent car on y pratique un français qui n'est pas celui dit standard mais qui possède des particularités. Et le français est en concurrence avec les langues locales dont le wolof que les informateurs veulent acquérir en même temps que le français.

Mais nous comprendrons que l'objectif est moins d'avoir une bonne prononciation qu'une bonne compréhension de la langue française. C'est pourquoi l'accent est mis plus sur l'aspect syntaxique et lexical. Les autres moyens sont le dictionnaire et les livres. Tout cela permet de dire que la prononciation n'a pas été prise en compte mais qu'elle devrait l'être.

Conclusion

Nous avons tenté de nous livrer à une recherche de confirmation. Mais la spécificité de notre analyse réside dans le fait que nos informateurs ont été soumis à des conditions particulières d'apprentissage, dans un endroit particulier et peu habituel pour des apprenants du français et avec une méthode assez originale. Nous avons remarqué des fautes d'omission, d'addition, de sélection, d'ordre d'arrangement et de dislocation phonétique. Leurs origines ont été interlinguistiques, ce qui revient à évoquer l'interférence linguistique. Elles ont été intralinguistiques, c'est-à-dire relatives à la spécificité du français. Finalement, elles se sont révélées relatives aux conditions particulières d'apprentissage qui n'ont pas pris en compte l'aspect phonétique. Il s'agit alors de penser à des exercices de correction phonétique pour réparer les erreurs.

Bibliographie

Adamczewski, Henri & Keen, Denis, 1973, *Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain*, Paris, Armand Collin.

Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger, Livre du maître, Non publié.

- Delattre, Pierre, 1947, *Principes de phonétique corrective à l'usage d'étudiants anglo-américains*, École française, Middlebury College (Middlebury, Vt)
- Dubois, Jean, 1984, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Ducrot, Oswald & Todorov, Tzvetan, 1972, *Dictionnaire encyclopédiques des sciences du langage*, Paris, Edition du Seuil.
- Gardes-Tamine, Joelle, 1990, *La grammaire I, Phonétique, morphologie et lexicologie*, Paris, Armand Collin.
- Harvey, David, 1966, *Exercices de phonétique corrective pour anglophones*, Paris, Mouton.
- Lebrun Claire, 1975, « Système des fautes et correction phonétique des anglais qui apprennent le français » in *Revue de phonétique appliquée* n°16, Ed. Didier.
- Lengo Nsakala, “ What is an error ?” in *English teaching forum*, July, 1995.
- Marchand, François, 1975, *Manuel de linguistique appliquée, Tome 1, l'acquisition du langage*, Delagrave, Evreux.
- Marouzeau, Jean, 1963, *Aspects du français*, Paris, Masson et Cie (1963)
- Mbaya, Maweja, *Applied linguistics*, 1986, ISP Bukavu.
- Mbaya, Maweja, 1994, « Introduction to library and field research », in URED N°3.
- Tabouret-Keller, Andrée & Gardner-Chloros Pénélope, 1995-1996, « Les processus inter systémiques, diversité et complexité, interférences grammaticales et interférences phoniques », in *Plurilinguisme*, in *Encyclopédie Universalis*, CD ROM, volume 18.